



WEST AFRICAN POWER POOL
SYSTEME D'ECHANGES D'ENERGIE ELECTRIQUE OUEST AFRICAIN
General Secretariat / Secrétariat Général

EEEOA/2018/SG/PIPES-PEFP/NORTHCORE/BH/mm/115

Cotonou, le 26 mars 2018

Monsieur le Directeur Général
Communauté Electrique du Benin (CEB)
Rue de la Kozah
BP : 1368, Lomé
TOGO

OBJET: *Projet Dorsale Nord 330 kV Nigeria-Niger- Benin/Togo-Burkina*
Publication de l'appel à candidature pour le recrutement du Directeur de l'Unité de
Gestion du Projet

Monsieur le Directeur Général,

Dans le cadre du processus de recrutement du Directeur de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) de construction de la ligne d'interconnexion 330 kV Nigéria-Niger-Bénin/Togo-Burkina, j'ai le plaisir de vous annoncer que le Secrétariat Général de l'EEEOA a reçu l'avis de non objection des partenaires techniques et financiers sur les termes de référence ci-joints du Directeur de l'Unité de Gestion et compte publier l'appel à candidature.

Afin de coordonner la publication et d'assurer une large diffusion de cet avis, je vous saurai gré des dispositions diligentes que vous voudriez bien faire prendre pour publier au plus tard le 02 avril 2018, l'appel à candidature ci-joint sur votre site web et dans un journal de grande diffusion du Bénin et du Togo.

Aussi, je vous prierais de me faire parvenir dès que possible, un extrait de la publication dans le journal pour archivage dans le dossier du projet.

Comptant sur votre soutien habituel, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de ma sincère collaboration.


Siéngui Al KI
Secrétaire Général



WEST AFRICAN POWER POOL
SYSTEME D'ECHANGES D'ENERGIE ELECTRIQUE OUEST AFRICAIN
General Secretariat / Secrétariat Général

PROJET D'INTERCONNEXION 330 KV NIGERIA-NIGER-BENIN/TOGO-BURKINA

UNITÉ DE GESTION DU PROJET (UGP)

APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT DU DIRECTEUR DE L'UGP

(SELECTION DE CONSULTANT INDIVIDUEL)

Le Système d'Echange d'Energie Electrique Ouest Africain (EEEOA) est une institution spécialisée de la CEDEAO, créé par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO en vue de l'intégration de l'exploitation des réseaux électriques nationaux dans un marché régional unifié d'électricité devant permettre d'assurer à moyen et long termes un approvisionnement en énergie électrique régulier, fiable et à un coût abordable aux populations des États membres de la CEDEAO. Le Secrétariat Général de l'EEEOA est basé à Cotonou au Bénin.

Dans le cadre de la stratégie de mise en œuvre de la vision de l'EEEOA, les gouvernements du Nigeria, du Niger, du Bénin, du Togo et du Burkina coopèrent à développer, conformément au Plan Directeur révisé de Production et de Transport de l'Energie Electrique de la CEDEAO et plus particulièrement le protocole inter-gouvernemental qu'ils ont signé à cet effet, le projet régional d'interconnexion dénommé « Projet 330 kV Dorsale Nord de l'EEEOA ».

Ce projet consiste en la construction d'une ligne de transport de 330 kV d'environ 875 km reliant Birni Kebbi au Nigeria à Ouagadougou au Burkina en passant par Zabori et Niamey au Niger avec un segment reliant le poste de Zabori au poste de Malanville au Bénin ainsi que des postes associés. La propriété et la responsabilité opérationnelle des ouvrages après leur mise en service reviendront à chaque pays.

Compte tenu de la dimension régionale du projet et dans le but de renforcer sa coordination, les pays concernés par le projet ont convenu d'un cadre institutionnel consistant en la création d'une entité unique pour la mise en œuvre du projet. Le siège de cette entité unique "Unité de Gestion du Projet (UGP)" sera basé à Abuja au Nigeria. L'UGP sera mis en place avec des financements de la Banque Mondiale et de la Banque Africaine de Développement.

Les pays concernés par le projet et le Secrétariat de l'EEEOA ont l'intention de recruter un Directeur de Projet (Directeur de l'UGP) qui aura la responsabilité globale de la bonne mise en œuvre du projet de la Dorsale Nord ainsi que de la gestion et de l'administration du personnel et des ressources de l'Unité. En

tant que Responsable Exécutif de l'Unité, le Directeur de Projet devra faire preuve de leadership et demeurer un facteur motivant pour le personnel de l'Unité.

Les candidat(e)s intéressé(e)s au poste du Directeur de l'UGP devront :

- a) Avoir un diplôme universitaire en ingénierie, ou équivalent ;
- b) Avoir un minimum de 15 ans d'expérience professionnelle dans la direction de projets ou programmes complexes (quant à la portée et au nombre de parties impliquées), de préférence dans le secteur de l'énergie électrique, et/ou de grands projets de ligne de transport pour un niveau de tension supérieur ou égal à 225 kV ;
- c) Une expérience avec les projets financés par les bailleurs de fonds tel que la Banque mondiale, la BAD, l'AFD, l'UE, etc, et en particulier avec leurs procédures de passation des marchés, ainsi qu'avec les procédures de sauvegardes environnementales et sociales ;
- d) Parler couramment l'anglais et le français, les deux langues de travail du projet.

Un diplôme supérieur en gestion de projet ou administration des affaires et une expérience de la gestion d'une unité de mise en œuvre de projet dans la zone CEDEAO seront également considérés comme un avantage.

Le contrat est prévu pour une durée initiale de trois (03) ans avec une période d'essai d'Un (1) an.

Les Termes de référence avec la description du poste sont téléchargeables sur le site web de l'EEEOA, <http://www.ecowapp.org/fr/careers>.

Les candidat(e)s intéressé(e)s peuvent également obtenir plus d'information sur le lien: <http://www.ecowapp.org/fr/careers> ou à l'adresse suivante aux heures de travail entre 9h00 et 18h00 heures locales de Cotonou :

Secrétariat Général du West African Power Pool
Attn: Bernard HESSOU,
Head of Division, Planning, Studies and Projects Financing
PK 6, Zone des Ambassades, Akpakpa
06 BP 2907 – Cotonou – République du Bénin
Tel: +(229) 21 37 41 95 / +(229) 21 37 71 44

Les dossiers de candidature portant la mention "Candidature/ Directeur UGP – Dorsale Nord de l'EEEOA doivent être envoyés en français ou en anglais par e-mail à: jobs@ecowapp.org avec copie à pipes@ecowapp.org.

Date limite de dépôt des candidatures : Mercredi 2 mai 2018 à 17h, heure locale de Cotonou

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.



WEST AFRICAN POWER POOL
SYSTEME D'ECHANGES D'ENERGIE ELECTRIQUE OUEST AFRICAIN
General Secretariat / Secrétariat Général

Projet d'interconnexion 330 kV Nigéria-Niger-Bénin/Togo-Burkina

Mise en place d'une Unité de Gestion du Projet (UGP)
RECRUTEMENT DU DIRECTEUR DE L'UGP

TERMES DE REFERENCE POUR LE POSTE DU DIRECTEUR DE L'UGP

1. Renseignements généraux et dispositions institutionnelle pour la mise en œuvre du Projet

L'objectif du Système d'Echanges d'Energie Electrique Ouest Africain (EEEOA) est d'établir un Marché Régional de l'Energie Electrique en Afrique de l'Ouest grâce au développement judicieux et à la réalisation d'infrastructures essentielles permettant à tous les pays membres de la CEDEAO d'avoir accès à des ressources énergétiques économiquement attractives.

Dans le cadre de l'EEEOA, les gouvernements du Nigeria, du Niger, du Bénin, du Togo et du Burkina coopèrent à développer, conformément au Plan Directeur révisé de Production et de Transport de l'Energie Electrique de la CEDEAO et plus particulièrement le protocole inter-gouvernemental qu'ils ont signé à cet effet, le projet régional d'interconnexion dénommé « *Projet 330 kV Dorsale Nord de l'EEEOA* ».

Ce projet consiste en la construction d'une ligne de transport de 330 kV d'environ 875 km reliant Birni Kebbi au Nigeria à Ouagadougou au Burkina en passant par Zabori et Niamey au Niger avec un segment reliant le poste de Zabori au poste de Malanville au Bénin ainsi que des postes associés.

Une ligne 225kV double terne d'environ 9 km reliant le poste de Ouaga Est au poste de Ouaga Sud-Est et une ligne 225 kV simple terne d'environ 15 km reliant le poste de Ouaga Sud-Est au pylône "PA5" de la ligne d'interconnexion 225 kV Ghana-Burkina en cours de construction permettant d'intégrer le projet de la Dorsale Nord dans le réseau interconnecté du Burkina.

Le projet prévoit comme mesure d'atténuation des impacts sociaux, l'électrification de 294 communautés rurales dans une bande de 5 km de part et d'autre de l'axe de la ligne. Avec le concours du NEPAD-IPPF, les études de faisabilité ainsi que les études d'impact environnemental et social ont établi que le projet est techniquement et économiquement viable avec un impact maîtrisable de l'environnement.

L'Agence Française de Développement (AFD), la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC), l'Union Européenne (UE) et la Banque mondiale (BM) se sont fermement engagés à participer au financement du projet et sont très avancés dans leurs processus d'approbation. Les gouvernements des pays concernés par le projet contribueront également au projet en prenant en charge entre autres la mise en œuvre du Plan d'Action de Réinstallation (PAR).

2. Informations techniques de base

Le projet est composé principalement de:

- Une ligne 330 kV double terne d'une longueur approximative de 875 km à travers les quatre pays concernés par le projet et reliant Birni Kebbi au Nigeria à Ouagadougou au Burkina en passant par Zabori et Niamey au Niger avec un segment reliant le poste de Zabori au poste de Malanville au Bénin. La ligne entre Zabori et Malanville sera équipée d'un seul terne en première phase.
- Une ligne 225kV double terne d'environ 9 km reliant le poste de Ouaga Est au poste de Ouaga Sud-Est et une ligne 225 kV simple terne d'environ 15 km reliant le poste de Ouaga Sud-Est au pylône "PA5" de la ligne d'interconnexion 225 kV Ghana-Burkina en cours de construction permettant d'intégrer le projet de la Dorsale Nord dans le réseau interconnecté du Burkina.
- Cinq (05) postes de transformation et des équipements de compensation : Construction de deux (2) nouveaux au Niger (Poste 330/132/33 kV à Zabori et Poste 330/132 kV à Gorou Banda), l'extension du Poste 330/161/33 kV de Malanville au Bénin et construction de deux (2) nouveaux postes au Burkina (Poste 330/225//90/33 kV à Ouagadougou-Est et Poste 225/132/33 kV à Ouagadougou Sud-Est).
- Les postes seront équipés de système de contrôle/commande et de SCADA et intégrés dans les centres de conduite nationaux existants au Burkina et au Bénin
- Installation de système de télécommunication par fibre optique et de système de courant porteur en ligne (CPL) comme secours.

La carte en Annexe donne un aperçu du tracé de la ligne.

La mise en œuvre du projet s'effectuera par le biais de plusieurs marchés clés-en-main (Engineering, Procurement and Construction/ EPC) et les dossiers d'appel d'offres s'y rapportant sont actuellement en cours de finalisation par un Consultant. L'allotissement indicatif est présenté ci-dessous et peut être sujet à modification en fonction du plan de financement final qui sera adopté par les parties.-Il est à noter qu'une étude complémentaire sera menée pour déterminer l'étendue des travaux concernant les lots comprenant les équipements de compensation.

- Examiner et donner son avis sur toutes les modifications techniques proposées ou motiver le refus d'une proposition ;
- Soumettre les rapports périodiques aux parties prenantes et aux institutions financières concernées, sur l'avancement des travaux, les défis rencontrés et les questions en suspens ;
- Superviser en collaboration avec l'Ingénieur-conseil et les Sociétés d'électricité de chacun des pays impliqués, la réalisation des travaux jusqu'à la réception de chacun des ouvrages ;
- Coordonner avec d'autres agences et services publics, les mesures nécessaires d'hygiène, de sécurité et de santé pour toutes les activités du projet ;
- Traiter les demandes de paiement des entrepreneurs après leur approbation par l'Ingénieur-conseil ;
- Obtenir les autorisations nécessaires aux travaux de construction afin d'éviter les retards ;
- Coordonner et suivre avec les autorités nationales et locales, les sociétés d'électricité nationales, la mise en œuvre du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) et du Plan d'Action de Réinstallation (PAR).
- Gérer et coordonner sur le plan technique les interfaces entre le projet dorsale nord et le projet du Centre d'Information et de Coordination de l'EEEOA en cours de construction ainsi que le projet de Synchronisation du réseau de l'EEEOA ;
- Gérer et coordonner sur le plan technique les interfaces entre les projets nationaux (au Nigéria, Niger, Burkina et Bénin) et le projet de la Dorsale Nord, notamment le projet d'extension du poste de Birnin Kebbi, l'électrification des communautés rurales le long de la ligne, le cas échéant, la construction du dispatching national du Niger etc. ;

Les fonctions énumérées ci-dessus sont non limitatives.

L'UGP communiquera principalement avec :

- i) Le CCMO sur l'avancement des travaux, les questions de coûts et de budgets ainsi que les défis rencontrés dans la mise en œuvre du projet ;
- ii) L'Ingénieur-conseil pour toutes les questions pertinentes liées à la mise en œuvre du projet ;
- iii) Les autorités locales et nationales, les sociétés d'électricités nationales impliquées, les agences de protection de l'environnement et les personnes affectées par le projet sur toutes les questions relatives à la mise en œuvre du PGES et du PAR ;
- iv) Les institutions financières internationales sur les demandes de paiement, le suivi des coûts et budgets, l'avancement des travaux et d'autres questions liées à la mise en œuvre physique du projet.

Les postes clé prévus au siège de l'UGP sont les suivants :

- (i) Directeur de l'UGP ;
- (ii) Ingénieur électricien principal ;
- (iii) Spécialiste en Environnement (Environnementaliste) ;
- (iv) Spécialiste en Sauvegarde Sociale ;
- (v) Spécialiste en Passation de Marchés et Gestion des Contrats;
- (vi) Responsable des Finances et de la Comptabilité ;
- (vii) Spécialiste Suivi/Evaluation et communications

i. Directeur de l'UGP

Le coordinateur de l'UGP aura la responsabilité globale de la bonne mise en œuvre du projet ainsi que de la gestion et de l'administration de tous les autres membres du personnel et des ressources de l'UGP.

ii. Ingénieur électricien principal

L'ingénieur principal assurera le lien entre l'Ingénieur-Conseil et l'UGP et aura entre autres pour responsabilité le suivi des travaux de construction des ouvrages et traiter toutes les questions techniques relatives à la mise en œuvre du projet et en fera le rapport à toutes les entités impliquées. Il travaillera avec une équipe de quatre ingénieurs spécialisés (Postes, Ligne de transport, ingénieur SCADA et Ingénieur Génie Civil), qui prêteront sous sa direction.

iii. Spécialiste en Environnement (Environnementaliste)

Le Spécialiste en Environnement sera de façon générale, responsable du respect des questions environnementales, notamment le suivi de la mise en œuvre du PGES et la préparation des rapports sur toutes les questions environnementales. Le Spécialiste en Environnement travaillera en collaboration avec le Spécialiste en Sauvegarde Sociale et les experts concernés des sociétés d'électricité impliquées dans le projet.

iv. Spécialiste en Sauvegarde Sociale

La responsabilité principale du Spécialiste en Sauvegarde Sociale est d'assurer le suivi de la mise en œuvre du PGES et du PAR. Il sera également responsable en collaboration avec le Spécialiste en Environnement, du maintien des relations avec les communautés affectées par le projet tout en veillant au respect des règles d'hygiène, de sécurité et de santé en vigueur par l'équipe de projet et par les entrepreneurs intervenant sur les différents chantiers. Le Spécialiste en Sauvegarde Sociale, en collaboration avec les experts compétents au sein des sociétés d'électricité nationale concernée, doit effectuer la vérification du recensement des cultures et des biens affectés par le projet et faciliter le paiement rapide des compensations y relatives. Le Spécialiste en Sauvegarde Sociale, en collaboration avec l'Environnementaliste, doit élaborer des rapports sur la mise en œuvre du Plan de Gestion Environnemental et Social et du Plan d'Action de Réinstallation, en mettant en exergue les mesures d'accompagnement liées au genre et aux personnes vulnérables.

v. Spécialiste en Passation des Marchés et Gestion des Contrats

Le Spécialiste en passation de marchés sera responsable entre autres, de l'élaboration et de la mise à jour du plan de passation des marchés, de la gestion et de la mise en œuvre des procédures d'acquisition des biens, travaux et services pour les besoins de l'UGP. Il devra s'assurer que les procédures de passation des marchés sont conformes aux meilleurs standards internationaux et suivent les directives

prenantes du projet pour l'entrée en vigueur et la mise à disposition des financements du projet, et l'interface entre le projet et les personnes affectées par le projet;

- coordonner efficacement le processus de passation des marchés pour mener à bien les appels d'offres, l'évaluation des offres, l'attribution de marchés, les négociations contractuelles, et l'entrée en vigueur des marchés de construction EPC.
- Assurer l'application stricte de toutes les procédures spécifiées dans le manuel de mise en œuvre du projet.
- Signer les contrats financés par la Banque mondiale et l'Agence Française de Développement, y compris les grands contrats pour les travaux qui seront co-signés avec les DG des sociétés correspondantes.
- Pour tous les contrats du projet, sauf ceux qui seront co-signés par le DG de la Nigelec, (financés par la BM), traiter les demandes de paiement y compris l'autorisation de paiement et la demande de paiement direct aux bailleurs de fonds, une fois que ce paiement a été approuvé par les instances correspondantes au sein de l'UGP et par l'Ingénieur Conseil.
- Pour tous les contrats du projet co-signés par le DG de la Nigelec (financés par la BM), traiter les demandes de paiement y compris la co-autorisation avec la NIGELEC du paiement, et la demande faite conjointement avec la NIGELEC de paiement direct aux bailleurs de fonds, une fois que ce paiement a été approuvé par les instances correspondantes au sein de l'UGP et par l'Ingénieur Conseil.
- Pour les contrats des travaux au Niger financés par la BAD, traiter les demandes de paiement conformément à la procédure qui sera décrite dans le manuel des procédures et les soumettre à la signature des instances habilitées du Niger.
- Pour les contrats des travaux au Burkina Faso financés par la BAD, traiter les demandes de paiement conformément à la procédure qui sera décrite dans le manuel des procédures et les soumettre à la signature des instances habilitées du Burkina Faso.
- Conceptualiser et préparer le planning global de réalisation et la stratégie d'exécution du projet
- Piloter techniquement, financièrement et administrativement la mise en œuvre du projet ;
- Recruter, mettre en action et gérer effectivement l'ensemble des ressources humaines et matérielles de l'UGP ;
- Assurer le lien entre le CCMO, le Secrétariat Général de l'EEEOA, les autorités nationales, les sociétés d'électricité des 4 pays (SONABEL, NIGELEC, TCN, CEB), et les partenaires techniques et financiers dans tous les domaines relatifs au projet ;
- Assurer le suivi et rapporter régulièrement sur l'avancement des actions liées aux aspects de sauvegardes environnementales et sociales, des travaux, les coûts, le planning de réalisation, les challenges et risques affectant le projet, de même que l'évolution de toute question contractuelle.
- Piloter la coordination entre le Projet Régional Dorsale Nord et les projets nationaux associés à la Dorsale Nord (électrification des communautés le long de la ligne le cas échéant, Extension du poste de Birni Kebbi, Dispatching national du Niger, ...).
- Piloter la coordination technique des interfaces entre le projet dorsale nord et le projet de Centre d'Information et de Coordination de l'EEEOA en cours de construction ainsi que le projet de Synchronisation du réseau de l'EEEOA ;
- Assurer la préparation et soumission dans les temps par l'UGP de tous les rapports de suivi, techniques, environnementaux, sociaux et fiduciaires) du projet.
- Promouvoir le travail d'équipe et l'esprit de coopération parmi le personnel de l'UGP et guider, entraîner et motiver l'équipe en vue de l'atteinte des résultats du projet.
- Exercer ses fonctions et obligations de façon exclusive et continue, et ne pas effectuer d'autres activités professionnelles durant la durée de ce contrat.

10. Processus de recrutement

Le poste de **Directeur** de l'UGP sera publié dans tous les pays de la CEDEAO, le site de l'EEEOA et UNDB et les candidatures reçues feront l'objet d'un premier examen pour et vérification des références fournies. Une liste de 3 candidats sera ensuite établie et soumise à l'avis de Non-Objection de l'institution financière assurant le financement de la mise en place de l'UGP.

Un panel d'experts indépendants procédera alors à l'évaluation et à l'interview des candidats sélectionnés qui seront classés par ordre de mérite. Le candidat classé « Premier » sera recommandé pour le poste. La titularisation du Directeur de l'UGP sera soumise à l'avis de Non-Objection du bailleur de fonds.

Annexe : Carte du réseau de la Dorsale Nord

